

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SAS ROCAMAT

**Demande d'autorisation environnementale pour le renouvellement
de l'exploitation d'une carrière souterraine de calcaire
Commune de LA ROCHEBEAUCOURT-ET-ARGENTINE**

Par arrêté n° BE 2022-03-08 du **29 MARS 2022**, une enquête publique est organisée sur le projet susvisé, sur une durée de 16 jours **du mardi 26 avril 2022 à 9 heures au mercredi 11 mai 2022 à 17 heures inclus** sur la commune de LA ROCHEBEAUCOURT-ET-ARGENTINE.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de LA ROCHEBEAUCOURT-ET-ARGENTINE (24340), 1 place de la Mairie.

La commissaire enquêtrice désignée par le tribunal administratif de Bordeaux est Madame Sylviane SCIPION, directrice de services territoriaux à la retraite.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier qui comprend notamment l'étude d'incidence environnementale, la décision d'examen au cas par cas et les avis réglementaires requis est consultable :

- sur support papier à la mairie de LA ROCHEBEAUCOURT-ET-ARGENTINE, aux heures d'ouverture de la mairie soit les lundis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, les mardis de 8h30 à 12h00 et les vendredis de 8h30 à 12h30.
- sur un poste informatique mis à disposition en accès libre à la mairie de LA ROCHEBEAUCOURT-ET-ARGENTINE, aux heures d'ouverture de la mairie.
- sur le site internet des services de l'État en Dordogne à l'adresse suivante www.dordogne.gouv.fr, rubrique Politiques publiques / Environnement : Eau, Biodiversité, Risques / Participation du public / Enquêtes publiques.

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

Les observations et propositions du public peuvent être adressées :

- par voie postale à la mairie de LA ROCHEBEAUCOURT-ET-ARGENTINE, siège de l'enquête à l'attention de Mme la commissaire enquêtrice.

Les observations transmises par voie postale ainsi que les observations écrites reçues par la commissaire enquêtrice sont consultables au siège de l'enquête.

- par courrier électronique à l'adresse suivante :

pref-ep-2022-larochebeaucourt@dordogne.gouv.fr

Les observations transmises par voie électronique sont consultables dans les meilleurs délais sur le site internet susmentionné.

La commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public en mairie de LA ROCHEBEAUCOURT-ET-ARGENTINE pour recevoir les observations écrites et orales les jours et horaires suivants :

Dates	Horaires
mardi 26 avril 2022	De 9h00 à 12h00
lundi 2 mai 2022	De 14h00 à 17h00
mercredi 11 mai 2022	De 14h00 à 17h00

En raison de la situation sanitaire, les mesures de protection en vigueur devront être respectées. La commissaire enquêtrice ne recevra pas plus de 2 personnes simultanément.

Toute information technique peut être demandée auprès :

- de l'unité bi-départementale de la Dordogne et du Lot-et-Garonne de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine, Cité administrative, Bâtiment A, 24016 PERIGUEUX CEDEX - Tél : 05.53.02.65.80 - email : ud-24.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr
- de la SAS ROCAMAT, et plus spécifiquement auprès de M. Wilfrid PILON, chargé du projet - Tél : 05 49 03 00 18 / 06 74 51 09 82 - email : wilfrid.pilon@rocamat.fr

Au terme de la procédure, la décision prise par le préfet de la Dordogne est un arrêté d'autorisation environnementale ou de refus.